



Saint-Rémy-les-Chevreuse

► Journal municipal n° 151 - Décembre 2010



Photos Pascal Bouchain

Sommaire

- Editorial
- Travaux
- Affaires scolaires
- Actualité
- **Enfance, jeunesse**
- Courrier des lecteurs
- Infos Seniors
- **Tous au numérique**
- Libre expression
- Vie associative
- Etat-civil
- Infos pratiques
- Les temps forts

Le marché de Noël organisé par la municipalité a réuni sous la neige, le samedi 4 décembre sur le parking du prieuré, une trentaine de commerçants venus proposer leurs produits de tradition de toute la France. Les enfants ont pu remettre au père Noël leurs commandes de jouets, faire de la calèche en centre ville et découvrir une crèche vivante.



Cérémonies commémoratives



11 novembre 2010

Malgré un temps déplorable, Saint-Rémois, élus municipaux, anciens combattants, jeunes sapeurs-pompiers, représentants de la gendarmerie et de la police municipale, étaient au rendez-vous pour commémorer la fin d'un conflit particulièrement meurtrier.

Cette année encore, les élèves de l'école Jean Jaurès, sous la direction de Mme Doucène, ont interprété la Marseillaise, accompagnés par la Société musicale.

Le 5 décembre, hommage était rendu aux Morts en Afrique du Nord.

Erratum : Une erreur s'est glissée page 2 du journal municipal de juin. La délibération concernant les tarifs de restauration scolaire a été votée à la majorité (et non à l'unanimité). Abstentions : MM. Hermine, Vanherpen, Guelf, Mmes Schwartz-Grangier et Ducout.

Services de la mairie :

www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Standard : 01 30 47 05 00
 Etat-civil : 01 30 47 05 10
 Urbanisme : 01 30 47 05 15
 Scolaire : 01 30 47 48 49
 Social : 01 30 47 48 40
 Techniques : 01 30 47 05 20
 Police : 01 30 47 05 05
 DRH : 01 30 47 05 16
 Personnel : 01 30 47 05 18
 Com' : 01 30 47 05 26

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
 Le samedi de 9h30 à 12h : permanence Etat-Civil uniquement, hormis les samedis fériés 25 décembre et 1er janvier.

La nouvelle Contribution Foncière des Entreprises (CFE)

Les commerçants, artisans, et autres professions libérales sont maintenant assujettis à la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), remplaçante de la taxe professionnelle.

Certains d'entre eux, notamment ceux redevables de cet impôt à sa cotisation minimum, mais pas seulement, ont constaté des augmentations anormalement élevées, de l'ordre quelquefois de plus de 50 % par rapport à leur imposition 2009 sous l'ancienne formule.

Contrairement à ce qui a été affirmé récemment, de façon péremptoire et inexacte sur l'antenne d'un média à grande diffusion, et alors que de nombreuses communes (74 dans les Yvelines) se trouvent confrontées à la même problématique, nous tenons à vous préciser que nous n'avons pas relevé unilatéralement cette cotisation minimum dans de telles propor-

tions. Notre part locale ne s'élève qu'à 395 €, ce qui, avec une augmentation de taux de 2 % que nous avons effectivement décidé, n'aurait dû la conduire qu'à 415 €.

S'agissant en fait d'un problème national, au-delà des services fiscaux, nous avons bien sûr immédiatement saisi les ministères concernés pour les sensibiliser à cette situation que nous subissons et qui nous apparaît anormale.

Evidemment nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites qui seront données à cette démarche que d'autres responsables locaux ont engagée avec nous.

Les professionnels qui sont concernés, peuvent, s'ils ne l'ont déjà fait, laisser leurs coordonnées au secrétariat général de la mairie : 01 30 47 05 28.

Le Maire



Mobilité, solidarité, qu'en est-il à Saint-Rémy ?

Vous l'avez sans nul doute remarqué : la municipalité a décidé de réorganiser le stationnement en centre ville. Notre objectif n'est pas de sévir sans raison, il est de rendre plus accessible le centre ville à toutes celles et ceux qui ont besoin d'y venir pour faire leurs achats, se soigner ou utiliser les services publics. Il est aussi de créer les conditions d'une mobilité plus fluide et mieux répartie entre les habitants, et d'éviter que certains s'accaparent sans limites les places disponibles auxquelles chacun a droit.

Comme vous le savez, la ville a tout fait pour répondre de manière diversifiée aux besoins de mobilité de tous. Les parkings de longue durée sont d'un prix très raisonnable pour les Saint-Rémois qui doivent prendre le RER et les personnes justifiant d'un emploi régulier dans la commune. Les zones bleues permettent de se garer gratuitement, pour un temps limité, 1h30, durée suffisante pour les nécessités de la vie quotidienne. Les zones violettes, enfin, autorisent le stationnement gratuit pour les riverains du centre ville qui, faute d'emplacements privés, sont contraints de laisser leur véhicule sur la voie publique.


L'ensemble de ces dispositifs ne fonctionne que si chacun s'informe sur les conditions de leur utilisation, et accepte ensuite, de les observer dans un esprit de respect mutuel et de solidarité active vis-à-vis de ses concitoyens. Aucun « vivre ensemble » ne peut se passer de manière harmonieuse sans que les uns acceptent de limiter leurs droits là où commencent ceux des autres. C'est ce bien « vivre ensemble » que la municipalité essaie de favoriser en pénalisant, si nécessaire, les automobilistes contrevenants.

L'organisation de la mobilité à Saint-Rémy comprend également la sécurisation des cheminements scolaires notamment pour les six lignes du pédibus, ainsi que l'instauration de double sens cyclables sur la zone 30 de Beauplan. La rénovation en cours des trottoirs de la rue de Paris facilitera aussi le déplacement piétonnier.

Toutes ces mesures se complètent et doivent aboutir à un équilibre entre les différents moyens de circulation. Mais rien ne se fera sans que chacun pense autant à son voisin qu'à lui-même.

Les fêtes de fin d'année approchent et nous rappellent l'importance de la vie en communauté.

Je souhaite qu'elles vous apportent à toutes et à tous beaucoup de paix et de joies personnelles et familiales.


Votre Maire,
Guy SAUTIERE



Nouveaux disques de stationnement européens

Disponibles sur demande à l'accueil de la Mairie, auprès de la Police municipale et des commerces partenaires, membres de l'association Artisans et Commerçants Saint-Rémois (ACSR).

Travaux



Rénovation des trottoirs rue de Paris

Comme annoncé début novembre par flash spécial, l'entreprise retenue a démarré la rénovation des trottoirs pour une durée d'environ trois mois, hors intempéries, laissant présager la fin des travaux au début du printemps.

Ces travaux ont débuté du côté impair de la rue de Paris, depuis la rue de Beaulieu vers Gif-sur-Yvette, afin de laisser d'autres intervenants opérer côté pair, en décembre et janvier : enfouissements de réseaux ou déplacement de poteaux selon l'endroit.

Comme cela avait été exigé par la commune, ce chantier est mené de façon à créer le moins de désagréments possibles aux automobilistes, ainsi qu'aux riverains. Ces derniers peuvent accéder à leurs habitations dans les meilleures conditions. Pour ce faire, le chef de chantier est à leur écoute.

Les travaux progressent par tranche de 250 m avec l'enchaînement des tâches suivantes : terrassement, grave de fondation, dispositifs d'écoulement des eaux, pose de bordures, mise en œuvre de stabilisé.

La plantation des haies est programmée courant mars.

A noter que l'entreprise arrêtera son activité pour cause de congés annuels entre le 17 décembre et le 7 janvier. Durant cette période, le chantier sera sécurisé et la circulation alternée suspendue.

Le stabilisé devrait être mis en œuvre en fonction des conditions climatiques, ainsi que le béton désactivé des entrées de propriétés.

La chaussée sera ensuite remise à neuf par les services du Département.



Eclairage de la piste cyclable

En 2008, un dispositif d'éclairage a été installé sur toute la piste cyclable reliant notre commune au collège de Chevreuse. Malheureusement, la partie Saint-Rémoise étant traversée par de nombreuses sources, les boîtiers électriques ont été inondés. Pour remédier à cette situation, neuf boîtiers ont été placés « hors sol » et seront dissimulés par des plantations.

Assainissement impasse Sainte-Avoye

Sortie d'impasse pour les riverains de cette voie ! A quelques pas de la mairie, un quartier d'habitations niché au fond d'une impasse souffrait depuis plusieurs années d'un réseau d'eaux usées totalement obsolète (fosses septiques saturées, écoulements à contre-pente, etc...)

Plusieurs études ont été réalisées avec des contraintes techniques importantes : terrassements manuels en grande profondeur, création d'une station de refoulement, passage des tuyaux à travers le parc de la mairie et sous l'Yvette.

Après concertations préalables avec les habitants concernés, une solution a été retenue offrant la meilleure garantie

hydraulique et le coût le moins disant par rapport aux autres propositions.

Les travaux ont démarré le 8 novembre dernier et devraient bientôt se terminer. Ils consistent à la mise en place d'un réseau en PVC rigide qui rejoint le collecteur intercommunal situé derrière l'Espace Jean Racine.

Le plus technique aura été le forage sous la rivière. Cette canalisation principale desservira toutes les habitations. Un regard sera installé à l'extrémité de chacun des branchements. Les propriétaires devront s'y raccorder dans les meilleurs délais.

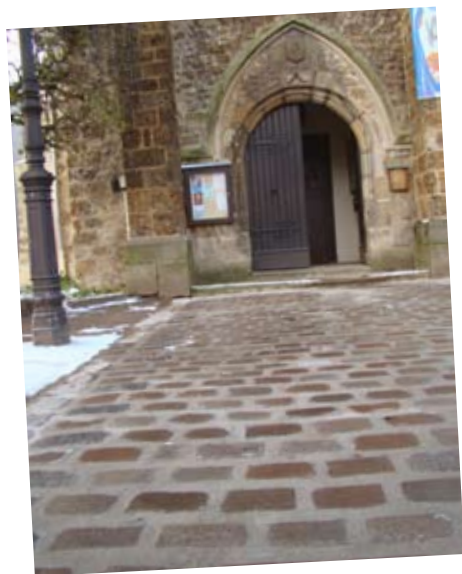
Joël Fontenoy
Conseiller municipal
délégué à la Voirie





Travaux à la Halte-garderie

Parvis de l'église



Les pavés du parvis de l'église, propriété communale, ont été entièrement rejointoyés en novembre.



La salle de motricité de la halte-garderie située au 12 rue de la République a été récemment refaite à neuf en seulement trois semaines (voir dossier p.9).

Mise aux normes de l'électricité, changement du faux plafond et des éclairages, enduits, remise en peinture... ont permis d'obtenir une pièce accueillante et chaleureuse pour les enfants et le personnel.

Pendant toute la durée des travaux, le service a été maintenu et transféré au centre paroissial aimablement prêté par les responsables de l'association paroissiale de Saint-Rémy. Un grand merci à eux.

Quartier de Beauplan

Circulation Zone 30

Sécuriser le déplacement piéton

Suite aux consultations des 21 janvier et 9 mars 2009, 140 places de stationnement ont été créées, dont certaines en chicanes pour réduire la vitesse.

Depuis ces dates, la concertation a continué avec des rencontres organisées sur place.

Nous avons répondu au fur et à mesure aux nombreuses demandes en modifiant, en supprimant ou en créant d'autres aménagements.

Aujourd'hui, nous vous proposons une réunion de travail :

Le jeudi 27 janvier 2011 à 20h30 salles de Beauplan

Afin de préparer au mieux cette réunion, nous vous demandons de bien vouloir envoyer vos questions et inscriptions au mail suivant :

thema.adj@ville-st-remy-chevreuse.fr

Christine Valade
Adjointe aux transports, déplacement,
Démocratie locale

Ecole Saint Exupéry

Pendant les dernières vacances de la Toussaint, l'école maternelle Saint Exupéry a été vandalisée par un petit groupe d'adolescents, qui s'est introduit dans l'école. Le montant des dégâts matériels s'élève à 5 000 euros environ. La préoccupation essentielle de la mairie a été de remettre en état les classes le plus rapidement possible, afin que la rentrée des élèves début novembre se fasse comme à l'accoutumée.

Ainsi, dans l'urgence, les agents de la commune ainsi que la société de ménage, se sont mobilisés et relayés pour nettoyer, ranger, effacer toutes traces d'exaction.

Merci à eux pour cette réactivité.

Claudine Robic, adjointe aux affaires scolaires



Inscriptions rentrée 2011

Les parents, dont les enfants sont nés en 2008, peuvent les inscrire à l'école maternelle dès le mois de janvier. Ils doivent se présenter au service scolaire de la mairie, munis des documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de - 3 mois.

Renseignements : 01 30 47 48 49

Mail : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

Forum des métiers

Le lycée de la Vallée de Chevreuse de Gif-sur-Yvette organise :

XVI^e rencontre avec des professionnels Samedi 22 janvier 2011, de 8h30 à 12h30, à la faculté des sciences d'Orsay.

Cet événement donne l'opportunité à tous les lycéens scolarisés en Première générale, de venir rencontrer 150 représentants de différents corps de métiers.

Forum des anciens élèves

Le lycée de la Vallée de Chevreuse organise comme chaque année, en collaboration avec la FCPE,

le forum des anciens élèves Samedi 29 janvier 2011, de 9h à 12h30, au Lycée

C'est l'occasion de découvrir l'expérience post-bac des « anciens » élèves et de leur poser toutes les questions afin de déterminer ses propres choix d'études.

Contact : forum.lvc.etudiants@gmail.com

Affaires scolaires

Des bacheliers, à l'honneur

Cérémonie des récompenses



La promotion 2010 des lycéens ayant obtenu leur baccalauréat avec une mention «très bien» ou «bien» a été mise à l'honneur au cours d'une cérémonie à l'hôtel-de-ville, le samedi 20 novembre, en présence des jeunes diplômés, de leurs familles et des élus.

Avant de procéder à la distribution des récompenses sous forme de chèques cadeaux, Claudine Robic, Maire adjointe aux Affaires scolaires a, au cours de son intervention, félicité en ces termes ces brillants lauréats :

« Vous avez choisi la voie du travail, de la réussite et de la responsabilité. Vos résultats exceptionnels forcent la confiance en l'avenir. L'image positive de notre jeunesse, que vous renvoyez ainsi à toute la population, représente un grand réconfort et un incontestable espoir dans ces périodes de turbulences que nous vivons. »

Monsieur Le Maire au nom du Conseil municipal leur a adressé également félicitations et encouragements.



Chloé Blanc

Nouvelle intervenante en musique

Chloé Blanc, pianiste de formation et titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), travaille depuis octobre dans les trois écoles élémentaires de la ville, en partenariat avec les enseignants, dans le respect des programmes de l'Education Nationale.

Ces cours de musique sont basés sur différents thèmes : contes musicaux, jeux d'écoute, interventions vocales, découvertes d'instruments... en complément de l'enseignement de musique déjà dispensé dans les classes.

Elle anime également, dans le cadre du contrat «ville-enfant», un atelier pour les élèves des grandes sections de maternelle et des cours préparatoires.

De la musique, rien que de la musique pour nos jeunes Saint-Rémois !

Le philosophe Nietzsche n'écrivait-il pas :

« La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil ».

Actualité

Graziella Rivault

Championne d'apnée

Nous vous la présentons dans notre journal municipal de juin 2009, Graziella Rivault, une habitante du quartier de Beaulieu, multiplie les performances dans cette discipline assez méconnue. Témoignage :

« 2010 a été pour moi une année de consolidation en matière d'entraînement, et de recherche de mes propres limites en compétition.

En mai, au championnat de France de Poissy, j'ai tenté un record personnel en apnée dynamique avec monopalme. Cette tentative qui m'a menée à 137 m (distance horizontale en piscine), n'a pas été validée car insuffisamment maîtrisée.

Le record de France féminin actuel est de 178,5 m et le niveau national a considérablement augmenté ces deux dernières années.

La Coupe de France, en revanche, m'a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants : 7 médailles (1 d'or, 3 d'argent et 3 de bronze) sur les neuf épreuves que comptent les trois manches qui ont eu lieu à Besançon, Massy et Brest, de mars à novembre 2010.

Mes meilleures performances ont été de 4'55 en apnée statique, 126 m en dynamique avec monopalme et 82 m sans palme (brasse).

Ces résultats permettent de me classer 3^e de la Coupe de France. Mon objectif pour 2011 est d'atteindre les 150 m en monopalme.»



Collecte de jouets en faveur des plus démunis



Voilà un geste simple de solidarité en cette période de Noël.

Le 24 novembre dernier, de nombreux jeux et jouets pour tous les âges, ont été réceptionnés à la cafétéria de l'Espace Jean Racine par les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale. Ces jouets ont ensuite été remis à la Croix Rouge et à l'association Saint-Rémoise «La Nouvelle Etoile».

Un grand merci à tous les enfants et à leur parents pour leur contribution.



Vu à Saint-Rémy



Le 5 décembre, le concert «Voyage au coeur du romantisme allemand» était présenté à l'Espace Jean Racine au profit du CERADS, ONG venant en aide aux populations du Sahel. Au programme, Haydn, Mendelssohn, Shumann... interprétés par le Choeur régional Vittoria d'Ile-de-France, sous la direction de Michel Piquemal. A cette occasion, une vente d'objets artisanaux ouest africains était organisée à la cafétéria.



Le 7 décembre, à l'espace Jean Racine, tous les enfants des écoles élémentaires ont été invités au spectacle de Noël offert par la commune. Il s'agissait de l'adaptation d'un conte de Pierre Gripari « L'histoire du prince Pipo » par la compagnie Dottie. Les enfants enthousiasmés ont bien participé, en réponse à l'énergie et à l'humour des comédiens. Cette troupe se produit en ce moment à Paris, au théâtre du Lucernaire, avec un conte d'Andersen : «Les habits neufs de l'Empereur».



Blanche Debremand a fêté ses 100 ans le 3 décembre dernier à la maison de retraite « Les Eaux Vives » rue Lamartine. La direction de l'établissement avait préparé pour cette occasion une animation avec chanteur guitariste et un fabuleux gâteau pour tous les convives. Blanche, née à Paris quelques mois après les fameuses inondations de 1910, réside à Saint-Rémy depuis cinq ans. Bon anniversaire !



Le bus pédestre

A ce jour, 54 enfants accompagnés de leurs parents, y participent, soit 17 % des élèves des écoles Jean Jaurès et Jean Moulin.

La ligne de pédibus « Lac de Beauséjour » testée depuis la rentrée, s'ajoute aux cinq autres déjà existantes. Ces lignes sont mises en place dans le cadre d'un Plan de Déplacement Écomobilité Scolaire (PDES) qui nous permet de programmer, sur trois ans, des travaux de sécurisation des cheminements scolaires.

Pour la première année, des subventions de 50 % nous ont été accordées par la Région. Ces travaux, pour certains déjà commencés, sont principalement la requalification de trottoirs rue Henri Janin et avenue Centrale, ainsi que la réfection de l'escalier de la rue de la Vallée. Des signalisations de sécurité sont également prévues.

En 2011, un questionnaire va être réalisé avec les enfants de l'école Jacques Liauzun pour la mise en place éventuelle de lignes.

Pour rejoindre une de ces lignes, tous les renseignements et coordonnées des responsables sont disponibles auprès de Sabine Blancher, Service scolaire, ☎ 01 30 47 48 49 mail : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

Christine Valade Adjointe au Maire
Chargée des Transports et des déplacements

Espace Jeunes «La Noria»

Concert de solidarité



L'équipe de l'Espace Jeunes municipal «La Noria» a de nouveau répondu présent pour une action de solidarité en organisant un concert le 19 novembre.

La recette qui s'élève à 1 016 €, a été reversée au collège Pierre de Coubertin de Chevreuse, où M. Spaak, professeur de SVT, prépare avec une classe de troisième, une mission de développement humanitaire et scientifique sur le thème de l'accès à l'eau potable, au Sénégal. Voyage prévu en avril 2011.

Afin de les aider à financer leur projet, l'Espace Jeunes a spontanément pro-

posé de produire ce concert qui a rassemblé de nombreux jeunes.

Cette soirée était rythmée par différents groupes de Pop Rock, RnB, Electro, danses africaines et deux chanteuses à la voix remarquable.

Le Principal du Collège, les professeurs, les élus municipaux et de nombreux parents ont beaucoup apprécié l'ambiance conviviale, ainsi que le dynamisme et la détermination des jeunes.

Ils ont souligné le rôle de la Noria dans la promotion de la citoyenneté et de la solidarité. ■ MS

Courrier des lecteurs

Je suis Saint-Rémoise et je me permets de vous envoyer quelques photos insolites que j'ai prises vers l'étang de Beauséjour.

Comme vous pouvez le voir, les petits canards respectent bien les passages cloutés, et les automobilistes les laissent passer ! Saint-Rémy est une ville calme et campagnarde.

Nous habitons la commune depuis 21 ans et nous sommes maintenant retraités. Nous espérons profiter le plus longtemps possible de notre belle région.

Par la même occasion, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Denise Descolis



Le courrier des lecteurs : Cette rubrique a été créée en 2008 pour un meilleur dialogue entre les Saint-Rémois et la municipalité. Nous souhaitons que vous puissiez vous y exprimer dans un souci de communication et d'information, sans polémique politicienne. Le texte proposé ne doit pas dépasser 1 500 caractères dactylographiés (espaces compris) soit environ 250 mots. Il doit être adressé par courrier en mairie à l'attention de «Monsieur le Maire, directeur de la publication du journal municipal, courrier des lecteurs». Le texte proposé doit être signé de son (ou ses) auteur(s) et n'engagera ainsi que sa (leur) seule responsabilité. Toute pétition, lettre anonyme ou présentant des attaques personnelles, ou jugée par la commission Communication : injurieuse, diffamatoire, à caractère promotionnel ou de prosélytisme ne sera pas publiée. Le sujet traité doit être en rapport avec l'actualité municipale et ne pourra faire l'objet que d'une seule publication de la part du (ou des) même(s) auteur(s), sauf décision contraire de la commission communication. Rubrique réservée à toute personne physique majeure habitant la ville. Une 1/2 page maximum sera consacrée à cette rubrique. Les demandes de publication seront traitées de façon chronologique (cachet d'enregistrement du courrier faisant foi). Renseignements complémentaires : Service Communication ☎ 01 30 47 05 26.

La Halte garderie

« Les Petits pas »



Edith, la responsable (au centre), accompagnée de Catherine (à gauche) et Pauline (à droite)

Ouverture lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 17h (hors vacances scolaires). Inscription sur place : 12 rue de la République ☎ 01 30 52 24 61

Un lieu d'accueil collectif pour les jeunes enfants

La Halte-garderie municipale est dirigée par Edith SIMON-DUCHESNE, éducatrice de Jeunes Enfants, épaulée par Catherine et Pauline, auxiliaires de puériculture. Toutes trois assurent l'accueil des enfants de 6 mois à 4 ans pour une demi-journée, ou un à deux jours par semaine.

Ce mode de garde facilite la vie quotidienne des parents dont l'un ne travaille pas, lui permettant ainsi de se libérer quelques temps.

Il peut également être un complément aux autres modes de garde, pour les parents exerçant tous deux, une activité professionnelle.

Les enfants accueillis aux «Petits Pas» s'éveillent dans un environnement ludique et chaleureux, à l'apprentissage de la vie en collectivité avant l'école.

La rénovation récente de la salle d'activité et le jardin aménagé pour les jeux extérieurs en font un espace attrayant et dynamique.

Lors de l'inscription de votre enfant, vous choisissez le jour et la durée d'accueil retenus pour l'année (possibilité d'inscription occasionnelle, sous réserve de places disponibles et après une période d'adaptation effectuée avec l'équipe). Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et du nombre d'enfants dans la famille. Ces frais de garde peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôt.

Question à Edith, responsable de la structure :

Qu'apporte votre équipe à un enfant accueilli régulièrement ?

La Halte-garderie est une structure permettant l'accueil collectif des enfants, dans le respect de la relation individuelle avec chacun. C'est aussi un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les familles.

L'équipe éducative, par son sens de l'observation et son attention apportées aux enfants, va créer des liens privilégiés qui leur permettront d'acquérir la sécurité et les repères nécessaires pour accéder à la socialisation.

Question à une maman :

Pour quelles raisons confiez-vous votre enfant à la halte garderie ?

La première année c'était pour me libérer du temps. Mon fils Renaud était petit et je faisais entièrement confiance à l'équipe de la halte-garderie. Je pouvais me ressourcer pendant qu'il profitait de ses journées en compagnie des autres enfants.

Evoluer avec des enfants du même âge favorise son développement social. Il s'épanouit tout en se familiarisant avec les règles de la vie collective. Les jeux et les différentes activités motrices ou manuelles proposées lui sont très favorables.

Martine SIMIOT
Adjointe aux affaires familiales et sociales



Infos Seniors

Vos sorties

> Proposées par le CCAS

- 11 janvier 2011 : Galette des Rois

- **Mardi 22 mars** : Sortie d'une journée à Château-Landon (77) : Visite de la cité médiévale, déjeuner dans un restaurant de la ville, visite d'une Safranerie (production de safran, « l'or rouge » !) à Corbeilles en Gâtinais, avec film et dégustation. Participation : 49 €

- **Mardi 5 avril 2011 après-midi** :

Découverte du domaine de Courson-Monteloup (91) : visite guidée du château et du parc, suivie d'un goûter dans les écuries du Duc de Padoue. Participation : 29 €

■ Contact : Catherine DEHEEGER,
☎ 01 30 47 48 40

> par «l'Age d'or»

(Association de Chevreuse)

- **Courant janvier** : Visite de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle à Paris (date à préciser).

- **Vendredi 4 février** : repas à la Ferme du Bout des Prés à Cernay-la-Ville

- **Vendredi 18 février** : sortie Holiday on Ice au Zénith de Paris

- **En mars** : visite de Roland Garros et du musée Belmondo avec déjeuner

■ Contact : Gérardine BREDELET
☎ 01 30 52 35 72

Repas des aînés

Le froid n'a pas empêché les Seniors de se rendre au restaurant du domaine de Saint-Paul, le dimanche 5 décembre dernier, pour le traditionnel repas de fête organisé par le Centre Communal d'Action Social.

Ce repas proposé aux Saint-Rémois de plus de 60 ans, est offert par le CCAS, aux personnes de plus de 70 ans.

Prochain rendez-vous à la galette des Rois, le 11 janvier, à l'Espace Jean Racine



Atelier d'écriture



Un atelier d'écriture animé par deux écrivains, a démarré en octobre à l'Espace Jean Racine. Environ deux fois par mois, une dizaine de personnes se retrouvent le jeudi de 14h à 15h30 pour échanger, jouer avec les mots, se distraire. Infos : Mme Tramoni ☎ 01 30 52 97 32.

Navette collective



Chaque mercredi, à partir de 9h30, un minibus passe vous prendre à votre domicile pour vous accompagner gratuitement au marché de Saint-Rémy, à Carrefour Market ou Intermarché. Retour vers 11h30. Inscriptions au CCAS, au plus tard la veille avant midi : ☎ 01 30 47 48 40.

Séances cinéma

Suite à l'enquête menée auprès des seniors de la ville, la municipalité leur propose des séances cinéma chaque mois à l'Espace Jean Racine sur grand écran.

Prochain film à l'affiche :

«Dialogue avec mon jardinier»

Judi 6 janvier 2011 à 14h30

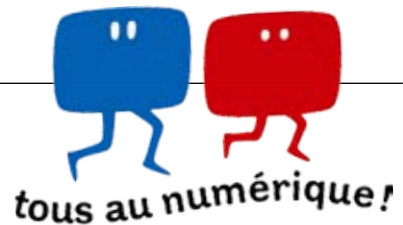
Film de 2007, réalisé par Jean Becker, avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Darroussin, Fanny Cottençon.

Participation : 3 € (sur place).

Contact : C. Deheeger
☎ 01 30 47 48 40



Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, la séance du 6 décembre a dû être avancée d'une heure. Seules les personnes inscrites ont pu être averties. Nous vous présentons nos excuses pour ce désagrément.



Télévision

Passage au tout numérique le 8 mars 2011

Comme toute les villes d'Ile-de-France, Saint-Rémy passera au tout numérique le 8 mars prochain.

De quoi s'agit-il ?

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des six chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT* ou tout autre mode de diffusion numérique (satellite, ADSL, etc...)

Au delà du 8 mars 2011, si vous n'êtes pas équipé de l'un de ces modes de diffusion numérique, vous ne pourrez plus capter vos chaînes télé.

Êtes-vous concerné ?

OUI, si vous recevez encore aujourd'hui directement vos chaînes au moyen d'une antenne « râteau ».

Que devez-vous faire ?

Si tel est le cas, vous devez avant le 8 mars, équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau (extérieure ou intérieure) d'un mode de réception numérique.

Après le 8 mars, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes, car la fréquence de certaines chaînes aura été modifiée.

Quel équipement choisir ?

Choisissez un matériel adapté. Dans la très grande majorité des cas, il n'est pas nécessaire de changer de télévision pour passer à la télé numérique :

- Tous les téléviseurs vendus après 1981 disposent d'une prise Péritel sur laquelle il suffit de brancher un adaptateur TNT (prix à partir de 20 €).

- Tous les téléviseurs vendus après mars 2008 possèdent la TNT intégrée. Ils sont donc compatibles avec la réception du signal numérique sans équipement supplémentaire.

- Tous les téléviseurs de plus de 66 cm vendus depuis décembre 2009 ont un adaptateur TNT HD (Haute Définition) intégré.

Dans la plupart des cas, il n'est pas non plus nécessaire de changer d'antenne pour recevoir la télévision numérique.

Soyez vigilant !

Pour vos achats de matériel ou travaux d'installation, adressez-vous à des professionnels agréés « *Tous au numérique* ». En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le 0 970 818 818. S'il est nécessaire d'installer, d'adapter ou de

changer votre antenne, demandez plusieurs devis. Renseignez-vous sur les prix des matériels et des installations.

Méfiez-vous du démarchage à domicile ou téléphonique. Des revendeurs peu scrupuleux peuvent tenter de vous vendre du matériel inutile ou à des prix exagérés. Certains peuvent chercher à vous abuser en usurpant l'identité de « *France Télé Numérique* ».

Besoin d'aide ?

Pour plus d'information, appelez le :

0 970 818 818

du lundi au samedi de 8h à 21h
(Prix d'un appel local, non surtaxé)

Information par internet :

Vous trouverez sur le site internet ci-dessous, ou par téléphone, tout renseignement concernant les aides financières pouvant être attribuées selon vos conditions de ressources, ainsi que la fiche pratique de réglage des chaînes, et bien d'autres informations encore.

www.tousaunumerique.fr



	Pour recevoir le bouquet TNT gratuit	Pour recevoir + de chaînes par abonnement
Avec une antenne râteau ou intérieure 	Un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites.	
Avec une parabole 	<ul style="list-style-type: none">orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur : orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur : 	
Avec une box ADSL (grâce à un abonnement individuel) 	Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.	

TNT* (Télévision Numérique Terrestre) Procédé : transmission des programmes par fréquences hertziennes sous forme numériques. Ainsi, lorsque le poste de télévision est équipé d'un adaptateur, le téléspectateur, qui captait jusqu'alors les chaînes analogiques par voie hertzienne, grâce à une antenne râteau, peut désormais recevoir les chaînes numériques, toujours par voie hertzienne, avec la même antenne. Désigne aussi l'ensemble des chaînes gratuites transmises par TNT.

Avancer et réussir ensemble

Certains nous reprochent d'approfondir tous les aspects des dossiers et de rechercher un maximum de subventions, notamment pour un nouveau gymnase correspondant aux attentes.

On pourrait prendre cette critique pour un compliment actant de notre sens des responsabilités et du sérieux de notre travail !

Peut-on s'engager dans la réalisation d'équipements lourds sans s'être assuré de leur financement ? Non.

Peut-on surendetter la commune, obérant ainsi son avenir, et augmenter déraisonnablement les impôts locaux ? Non.

Peut-on réaliser un coeur de ville en brulant les étapes et sans avoir tous les éléments ? Non.

Peut-on se priver des conseils d'experts en urbanisme, commerces, aménagements urbains... ? Non.

Certes, cela prend du temps, mais ce n'est pas du temps perdu, bien au contraire. C'est l'assurance de réalisations possibles, cohérentes et réussies.

Au cours de l'année 2011, l'architecture du gymnase ainsi que l'essentiel du coeur de ville seront proposés aux Saint-Rémois pour recueillir leur avis.

L'intercommunalité, où en sommes nous ? Elle est maintenant obligatoire et à la quasi-discrétion des Préfets.

Pendant plusieurs années, des discussions pour la création d'une communauté de communes ont eu lieu entre une ving-

taine de villes appartenant au même bassin de vie (Canton / PNR). Mais, ce projet n'a malheureusement pu aboutir faute d'accord entre un nombre suffisant de communes concernées.

Devant la nouvelle échéance, nous disposons donc de ces travaux préparatoires qui permettront une démarche sereine et pragmatique dans les débats futurs.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Les élus de la majorité
Avancer et Réussir Ensemble

Agir autrement pour Saint-Rémy

C'est récurrent, mais une fois encore nous souhaitons attirer votre attention sur la vétusté de certains de nos équipements publics. La grande majorité des associations sportives et culturelles maintiennent le cap dans l'attente de la réalisation des promesses électorales : un nouveau gymnase et une maison des Arts et des Associations.

Alors que dans un cas comme dans l'autre, le premier croquis n'est pas encore couché sur le papier, l'espoir persiste car ces projets figurent noir sur blanc dans les orientations d'aménagement du PLU.

Mais qu'en est-il du centre de loisirs ?

Lorsqu'on passe devant, on le trouve délabré. On pense que c'est une situation provisoire, les bâtiments préfabriqués semblent avoir fait leur temps. Or, non seulement aucune solution de remplacement ne semble à l'étude pour le moment, mais le constat est rapide-

ment alarmant dès qu'on s'approche !

Du côté de la structure, les toits, plats, présentent des problèmes d'étanchéité au point de menacer de s'effondrer ; à l'intérieur, le plancher s'enfonçe par endroits.

Dans le bâtiment, de nombreux radiateurs peinent à lutter contre l'humidité en hiver, ce qui marque les murs, et en été, des climatiseurs sont utilisés pour pouvoir apprécier l'intérieur. On gaspille en chauffant des pièces mal isolées, mais aussi en tentant de rafraîchir l'été !

Sous la plupart des radiateurs, il manque les grilles de protection : les tuyaux, parfois brûlants, sont à portée des petites mains. Les sanitaires récemment refaits, ne fonctionnent pas correctement. Plusieurs toilettes sont souvent hors service, ce qui pose des problèmes devant les effectifs d'enfants. Sans oublier que les locaux sont trop petits, que le mobilier n'est pas forcément adapté ...

Malgré cela, la fréquentation reste très importante et l'équipe d'animation a un immense mérite à proposer des activités intéressantes et enrichissantes à nos enfants dans ces conditions.

Il faudrait d'urgence programmer des travaux, pour garantir la sécurité des usagers et éviter une fermeture administrative. Malheureusement, vu l'état général, il s'agira encore de mettre un emplâtre sur une jambe de bois, et ces investissements ne seront pas profitables à long ni même à moyen terme. Nous encourageons vivement la municipalité à entamer dès maintenant une réflexion pour remplacer ces bâtiments vétustes.

<http://agir78470.fr> - D. Ducout, A. Vanherpen, A. Guelf, M. Schwartz Grangier, J-P. Hermine, S. Melchiori

Vivement Demain à Saint-Rémy

Qu'y a-t-il dans la hotte du père Noël ?

Pour le gymnase, tout serait déjà décidé en sous-main dans la pure opacité locale, sans que personne n'ait vu les résultats du concours d'architecture, ce sera la surprise !

- Le grand parc naturel, chaque commune du PNR doit signer en décembre la nouvelle charte pour le passage de 22 à 77 communes. Le conseil municipal de Saint Rémy se prononcera sans information aux saint rémois: pas de retour d'enquête publique ni de débat n'ont eu lieu.

L'association «Vivre les Hauts de Saint Rémy» pose la question de la croissance de 550 logements/an pour 60 communes du parc hors Gif et Rambouillet, soit d'ici 2023, 7150 logements, qui est plus importante que les 60 000 logements pour l'ensemble du territoire de l'IDF préconisés par

la région, et supérieur aux 0.55 % avancé dans le projet de charte...

- Un petit cadeau aux petites entreprises : la justification de l'augmentation de nos impôts locaux et fonciers passe par la disparition de la taxe professionnelle, remplacée par la taxe foncière des entreprises, nouvelle taxe locale fixée par la mairie à 1290€ pour tous (son taux pouvant être entre 200 et 2000€). Ce taux élevé pénalise les auto entrepreneurs qui n'en payaient pas, les artisans et petites entreprises, et ne les incite pas à garder leur domiciliation à St Rémy.

- Une charte urbaine moribonde. En janvier 2010, ils disaient « La concertation avec les saint-rémois sera organisée sous plusieurs formes, concertations, plaquettes, expositions, réunions publiques, réunions auprès des riverains, usagers, commerçants, par

des consultations thématiques, enquêtes sur le terrain auprès des usagers dans les quartiers et le centre ville. Il n'en a rien été en 2010, la concertation se limite-t-elle à quelques individus dans un bureau de la mairie ?

- Mais les travaux de la rue de Paris sont en cours, des tranchées ouvertes nous font rêver à la plantation d'une allée d'arbres qui magnifierait l'entrée de notre ville.

- Le froid et le gel sont précoces cette année, les glissades ont repris sur les trottoirs et les routes ; saluons le souci écologique de la municipalité qui nous épargne la pollution du sel.

Chers concitoyens, nous vous souhaitons un Joyeux Noël !

saintremy2008@orange.fr ou « Saint-Remy-Les-Chevreuse » sur Facebook

Vie associative



Office de Tourisme

Expositions artistiques

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de Tourisme a organisé le 21 novembre 2010, une exposition amateur dont le thème était « *Peinture et Bijoux* ».

Cette manifestation qui avait lieu à l'ancienne mairie, a permis à huit artistes peintres et trois créateurs de bijoux de la Vallée de Chevreuse, d'exposer, pour certains la première fois.

De nombreux Saint-Rémois sont venus admirer ces œuvres toutes très différentes, et nous vous en remercions.

Notre prochaine exposition aura lieu le dimanche 6 février 2011 sur le thème « *Peinture tout support et Sculpture* ».

Alors à vos agendas ! Pour y participer, les inscriptions se font directement auprès de l'Office de Tourisme. Saint-Rémois, nous comptons sur votre présence !

L'équipe de l'Office de Tourisme



Virades de l'Espoir

Bilan 2010

Les habitants de la Vallée de Chevreuse ont, comme chaque année, répondu présents pour « *Vaincre la Mucoviscidose* » ! 70 000 € ont été collectés et intégralement reversés, toutes déductions faites, à notre association mère.

Le temps n'était pourtant pas très favorable en ce 26 septembre pour les activités sportives du dimanche matin et carrément mauvais pour la fête médiévale au château de la Madeleine. Cela explique sans doute cette diminution des dons collectés par rapport à l'an dernier (79 000 €).

Heureusement, vous avez été nombreux à l'Espace Jean Racine, à participer en février au spectacle « *Un souffle de Danse* » (4 127 €) et à la soirée celtique du 25 septembre (4 480 €).

Toutes ces sommes réunies grâce à vous, placent la Virade de la Vallée de Chevreuse dans les 10 premières de métropole sur plus de 470 ! Merci !

Prochains rendez-vous : « *Un Souffle de Danse* » samedi 5 février 2011 à 20h30 à l'Espace Jean Racine et la Virade 2011 les 24 et 25 septembre.

Salon du livre de la Vallée

« *Lireval* » organise, jusqu'en mars 2011, le premier prix littéraire Michel Tournier pour les adultes. Vous aussi, désignez votre lauréat !

Modalités de participation :

- Remplir le formulaire d'inscription disponible dans les bibliothèques partenaires ou téléchargeable sur notre site.
- Être adhérent à *Lireval*, carte 2010-2011
- Lire les cinq ouvrages de la sélection
- Élire parmi ceux-ci votre livre préféré au plus tard le 10 mars 2011.

Romans en lice :

- *Abuelita* de Margot Vanbert
- *La double vie d'Anna Song* de Minh Tran Huy
- *Léa* de Pascal Mercier
- *Les sandales blanches* de Malika Bellaribi
- *Sonate de l'assassin* de J-Baptiste Destremau

Lors de la proclamation des résultats, le samedi 2 avril 2011, au gymnase de Chevreuse, un cadeau sera attribué à un lecteur par tirage au sort (sous réserve de sa présence). Chaque lecteur ayant participé au vote sera récompensé.

A noter que les livres de la sélection peuvent être empruntés, indifféremment dans chacune des bibliothèques partenaires (liste sur le site ci-dessous).

■ **Renseignements :** ☎ 01 30 52 49 30
ou sur internet : www.lireval.com

Téléthon 2010

Brigitte Gouilosso, organisatrice du Téléthon de la Vallée de Chevreuse, a le plaisir de nous communiquer le résultat de ces deux jours de fête, les 3 et 4 décembre 2010.

Les différentes animations proposées à Chevreuse : repas dansant, spectacle musical et humoristique, tombola et soirée tarot... ont permis de réunir la somme de 5 823,50 € remis directement à l'AFM. Merci à vous tous !



Milonga «Bien Porteña» à la MLC

La Milonga est un bal populaire de Buenos Aires où l'on pratique exclusivement les danses argentines : Tango, valse et la milonga, danse antérieure au tango qui a donné son nom au bal. Chaque mois, à partir de 20h30, Serge et Valérie, professeurs de danse à la MLC, vous convient à venir partager un bon moment en toute simplicité, à la mode «auberge espagnole». Chacun peut amener quelques agapes à manger sur le pouce, ou une boisson. L'entrée est gratuite... mais pour ceux qui le souhaitent, un petit cochon est à leur disposition pour enrichir la base de musiques. Infos : <http://tangomania.centerblog.net/>

Prochaines dates : 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin 2011.

Portes-ouvertes de tous les ateliers de la MLC du 24 au 29 janvier 2011.

Infos pratiques

■ Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

■ Déchets végétaux

La production de déchets végétaux étant ralentie en période hivernale, leur collecte n'a lieu qu'une semaine sur deux en **décembre, janvier et février**.

- Quartier du Rhodon : Les mercredis 28 décembre 2010, 12 et 26 janvier, 9 et 23 février 2011.

- Autres quartiers : Les mardis 27 décembre 2010, 11 et 25 janvier, 8 et 22 février 2011.

Afin d'éviter l'encombrement des trottoirs, merci de ne sortir les sacs que la veille au soir.

Sapin de Noël : C'est un déchet végétal comme un autre, vous pouvez donc le composteur vous même dans votre jardin, ou le mettre sur le trottoir la veille des jours de collecte indiqués ci-dessus.

Attention : il ne doit pas être floqué de neige artificielle, ni contenu dans un sac à sapin parfois vendu comme biodégradable. Préférez alors la collecte des ordures ménagères les lundis ou jeudis.



■ Listes électorales

Clôture des inscriptions : le 31 décembre 2010

Pour s'inscrire, se munir d'une carte nationale d'identité ou, à défaut, d'un passeport (ces documents doivent être en cours de validité) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Cette information s'adresse aux nouveaux habitants. Par ailleurs, les jeunes ayant atteint leur majorité (ou qui l'atteindront avant le 28 février 2011) ont été avisés de leur inscription d'office. Si tel n'est pas votre cas, contactez le service Elections de la Mairie 01 30 47 05 21.

■ Carte Améthyste gratuite

Attribuée par le Conseil Général des Yvelines, cette carte donne droit à la gratuité des transports sur les réseaux RATP et SNCF d'Ile-de-France, notamment pour les anciens combattants et veuves de guerre de plus de 65 ans.

En juillet dernier, le critère d'attribution de «non imposition» avait été appliqué, à l'exception des blessés et mutilés de guerre. Cette mesure avait été prise car cette carte n'était pas, ou très peu, utilisée par la plupart des bénéficiaires, alors qu'elle coûte au Département la somme de 316 € par personne (2,9 M d'euros pour 9 159 bénéficiaires).

Compte-tenu des nombreuses réactions, le Conseil Général va proposer une solution alternative applicable dès le 1^{er} janvier 2011. Elle consiste à maintenir le bénéfice de cette carte aux anciens combattants et veuves de guerre imposables en reconnaissance de leur statuts respectifs, en contrepartie d'une contribution de 60 euros. Ainsi, seuls les demandeurs en ayant un réel usage la solliciteront.

Pour en faire la demande et connaître les pièces à fournir, adressez-vous à l'accueil de la Mairie (Tél. 01 30 47 05 00)

Etat-Civil

Naissances

Octobre : Nour AIJANE le 29 - **Novembre** : Arthur MOUCHEL-DRILLOT le 5, Jenny ROCHE le 8, Lou DEMOGUE le 21, Enzo LEClercQ le 22, Nils LOUVRADOUX le 23.

Décès

Octobre : Michel DELAPORTE le 30, Ginette LANCIA le 31 - **Novembre** : Paulette ARMANDOU le 1^{er}, Georgette GUIENNE le 2, Winifred HILL le 3, Robert FIKET le 5, Maria ROSE le 15, Roberte DEBOUTIERE le 20, Tadeusz WYRWA le 21, Michelle GUICHON le 22, Jeanne LAVAINNE le 24, Henri JOYEUX le 28 - **Décembre** : Marie MOITY le 1^{er}.

Hommage à Monique Dieumegard



Monique Dieumegard née Dubuc, une grande famille de Chevreuse, aura marqué les esprits par son dynamisme et sa bonne humeur permanente lorsqu'elle avait en charge l'animation du foyer des Aînés et le secrétariat du Centre Communale d'Action Sociale.

Après avoir travaillé dans différents commerces de Saint-Rémy et des environs, Monique est arrivée dans ses fonctions de responsable du service social de la ville, en 1997, suite au départ en retraite de Geneviève Benoit.

Elle était très appréciée des Seniors pour lesquels elle déployait force, imagination et attention, aidée par les bénévoles et les élus du CCAS. Malheureusement, suite à un grave incident de santé, Monique a été placée en longue maladie en mai 2005. Elle est décédée le 27 octobre dernier à l'âge de 60 ans.

■ Electroménager, tv, hi-fi, informatique refusés aux encombrants

Depuis quelques temps, conformément à la loi, les Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (DEEE) : petits et gros électroménagers, ordinateurs, TV, hi-fi, outillages électriques... ne sont plus ramassés sur les trottoirs chaque mois avec les objets encombrants.

En effet, depuis 2005, la loi encadre strictement la collecte et le traitement de ces déchets en forte croissance. La plupart d'entre eux contiennent des composants dangereux pour la santé humaine et l'environnement. Ils doivent donc être dépollués dans des centres spécifiques permettant aussi le recyclage des différents matériaux.

Rappelons que tous les objets déposés aux encombrants sont aujourd'hui compactés dans les camions, puis incinérés ou enfouis en décharge.

Que faire alors de vos appareils usagés ?

- **Solution 1** : Tout revendeur (y compris sur internet) a obligation de reprendre gratuitement votre ancien appareil, lors de la livraison ou du retrait de votre marchandise en magasin, également dans les jours qui suivent.

- **Solution 2** : Apportez votre appareil usagé à la déchetterie-ressourcerie du SIOM située à Villejust près des Ulis, qui le confiera à l'organisme Eco-systèmes pour être, soit réparé et/ou rénové et ainsi bénéficier d'une seconde vie, soit dépollué pour être recyclés et/ou valorisé sous forme d'énergie.

- **Solution 3** : La déchetterie de Magny-les-Hameaux (proche du centre commercial Casino) est accessible par convention aux Saint-Rémois sur présentation d'un justificatif de domicile. Attention : le coût à la charge de notre collectivité est d'environ 18 € par dépôt.

Pour plus d'information, contactez notre Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SIOM) :

- Tél. 01 64 53 30 00
- Mail : contact@siom.fr
- Site : www.siom.fr

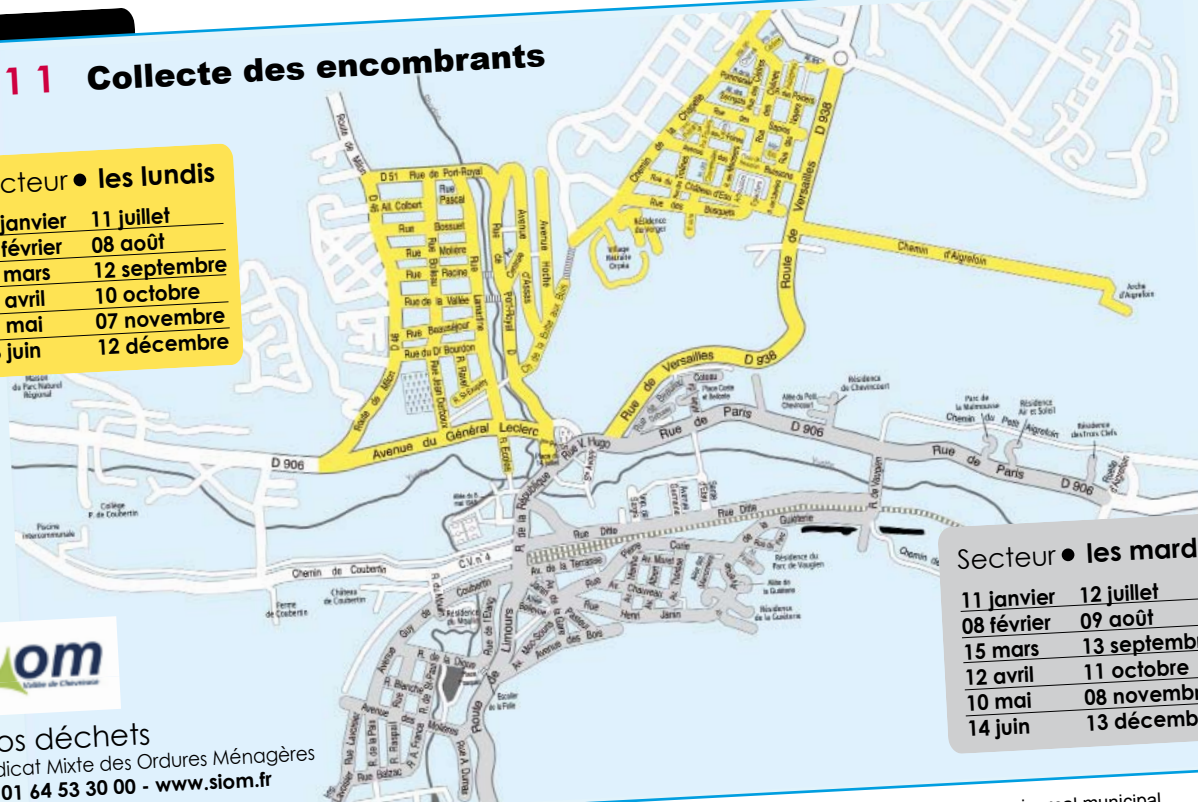


Calendrier

2011 Collecte des encombrants

Secteur • les lundis

10 janvier	11 juillet
07 février	08 août
14 mars	12 septembre
11 avril	10 octobre
09 mai	07 novembre
13 juin	12 décembre



Secteur • les mardis

11 janvier	12 juillet
08 février	09 août
15 mars	13 septembre
12 avril	11 octobre
10 mai	08 novembre
14 juin	13 décembre

Infos déchets
 Syndicat Mixte des Ordures Ménagères
 Tél. 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

Pratique ! Les dates des encombrants sont matérialisées par des points de couleur sur le calendrier 2011 joint à ce journal municipal.

Les années Boum

Samedi 29 janvier 2011, à 21 heures
à l'Espace Jean Racine

Un spectacle cabaret musical haut en couleur, voyage intemporel plein de joie de vivre dans la chanson française et internationale, interprété par une troupe de neuf chanteurs-danseurs et comédiens.

Organisée par l'association «Vivre les Hauts de Saint-Rémy»

- **Entrée** : 16 € (TR : 12 € et gratuit pour les -10 ans)
- **Billetterie** : Office de tourisme ☎ 01 30 52 22 49 ou bulletin d'inscription ci-joint.
- **Renseignements** : VHSR ☎ 01 30 47 93 22 ou www.latournee.com



Janvier

Fest Noz

Samedi 15, à 19h

Espace Jean Racine

Initiations aux danses et concert des groupes «Rime en elles», «Skod» et «Avel», organisés par «Arc en Ciel» au profit des enfants de Colombie. Restauration bretonne sur place.

Entrée : 9 € (TR : 6 €)

☎ 06 73 69 48 02

Théâtre

En attendant Godot



Samedi 22, à 20h30

Espace Jean Racine

Pièce de Samuel Beckett, interprétée par la Compagnie Arbos avec le soutien du Conseil Général des Yvelines.

Entrée : 12 € (TR : 8 €)

www.arbos.jimdo.com

☎ 06 85 21 75 85

(Voir flyer ci-joint).

Les années Boum

Samedi 29, à 21h

(voir détails ci-dessus et flyer joint)

Février

Un souffle de danse

Samedi 5, à 20h30

Espace Jean Racine

7^e rencontre de danse au profit de «Vaincre la Mucoviscidose» avec une dizaine d'écoles ou de compagnies d'Île-de-France. Entrée : 10 €

☎ 06 81 93 42 39 (Guy Kann)

Expo peinture et sculpture

Dimanche 6 à l'ancienne mairie
(voir Office de Tourisme page 13)

Spectacle pour enfants

La sorcière qui rêvait en couleur
Mercredi 9, à 15h

Espace Jean Racine

Présenté par le «Théâtre Astral» pour les enfants de 3 à 8 ans environ et suivi d'un goûter offert par la PEEP

Entrée : 4 €

Animations Seniors

Organisées par le CCAS

Thés dansants

Espace Jean Racine à partir de 14h30

Mardi 11 janvier : spécial galette des Rois avec Patrick Priot (entrée gratuite)

Mardi 1^{er} février : J-Claude Bernard

Mardi 8 mars : avec Gilles Tournier

Participation : 12 €

Autres sorties (voir page 10)

Caf'Art Théâtre

Théâtre de poche (40 places)
8 rue de Versailles à Saint-Rémy

> *Ubu Roi*

Dimanche 19 décembre à 17h

Entrée : 15 € (TR : 12 €)

Réservations : ☎ 01 30 47 33 68
www.pulsartproductions.fr

Jazz à toute heure

Un mois de festival en Vallée de Chevreuse !
du 4 mars au 3 avril 2011

- | | | |
|--------------------|----------------------|--|
| Vendredi 4 | > Saint-Rémy : | 20h30 - Programmation en cours |
| Samedi 5 | > Saint-Rémy : | 20h30 - André Ceccarelli et Didier Lockwood / 27 € TR 22 € |
| Samedi 12 | > Bullion : | 20h30 - Esmerald'Jazz (Jazz manouche) / 25 € TR 19 € |
| Dimanche 13 | > Celle-les-Bordes : | 17h00 - Lisa Doby / Concert gratuit |
| Vendredi 18 | > Chevreuse : | 20h30 - Ana Popovic (Blues) / 25 € TR 19 € |
| Samedi 19 | > Le Mesnil : | 20h30 - Programmation en cours |
| Vendredi 25 | > Saint-Rémy : | 20h30 - Lizz Wright (Jazz & folk) / 27 € TR 22 € |
| Samedi 26 | > Saint-Rémy : | 20h30 - Tuck & Patti (Guitare et voix) / 27 € TR 22 € |
| Dimanche 27 | > Saint-Rémy : | 10h30 - Franck Tortillet à Coubertin / Concert gratuit |
| Dimanche 27 | > Saint-Rémy : | 17h00 - Bettye LaVette (Soul, R&B) / 27 € TR 22 € |
| Samedi 2 | > Cernay : | 20h30 - André Ceccarelli et Baptiste Herbin / 25 € TR 19 € |
| Dimanche 3 | > Rochefort : | 17h00 - Malted Milk (Soul-Blues) / 25 € TR 19 € |

Infos, tarifs et billetterie : www.jazzatouteheure.com - Réservations : Office de tourisme
Randonnées jazz et concerts gratuits chaque dimanche (consultez le site).